

Larra

- Mairie de Larra -  
- 31330 -

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE MUNICIPAL

Date : 31/07//2024

Arrêté numéro : AM 4.2024.7

Thème : Débit de boissons

Type d'arrêté : Temporaire

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES ARRETES DU  
MAIRE**

Date d'affichage : 01/08/2024

Date de validité : 31/07/2024

**OBJET : AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS  
TEMPORAIRE**

**Le Maire de la commune de LARRA,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2 ;  
Vu le code de la santé publique, et notamment l'article L.3321-1, ordonnance du 17 décembre 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2009 fixant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Monsieur Le Président de l'association dénommée *Club de Pétanque de Larra*, est autorisé à vendre des boissons de troisième catégorie à l'occasion du concours de pétanque qui aura lieu à Larra, le samedi 31 août 2024 de 12h00 à 22h00.

**Article 2 :**

Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Grenade sur Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Larra, le 31/07/2024

Le Maire,

Jean-Louis MOIGN

